

FEDERATION INTERNATIONALE DE VO VIET NAM

Liên Đoàn Quốc Tế Võ Việt Nam



Art martial traditionnel vietnamien

Siège social : Avenue de Sévelin, 58, 1004 Lausanne C. H. Suisse. Tél. 00 41 21 6262623

Président- fondateur : Maître Nguyen Duc Moc. Site : www.vo-vietnam.org

Président Olivier Barbey -5 rue de Normandie-28260 Gilles- France- soa-barbey@tele2.fr

Secrétariat en France : 25 rue de Sully, 42100 Saint- Etienne-

Tel et fax : 04-77-32-76-51- e- mail : vovietnam.fivv@free.fr

STAGE D'ETE 2009– samedi 25 juillet au samedi 8 août
Camping municipal Le Bourniou-24370 Saint Julien de Lampon (Dordogne)
www.camping-bourniou.com- 05-53-29-83-39

TARIFS

Durée de séjour	pratiquants de vō		moins de 16 ans		non pratiquants	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
1 jour	33 €	25 €	30 €	22 €	27 €	17 €
1 semaine	180 €	140 €	145 €	105 €	125 €	85 €
2 semaines	320 €	240 €	255 €	175 €	220 €	140 €

Ce tarif comprend le prix du camping augmenté des frais engagés par la FIVV pour assurer la qualité de l'entraînement . Selon les consignes répétées du Maître Nguyen Duc Moc, des tarifs préférentiels peuvent être consentis sur demande aux familles et aux cas particuliers.

Cette année, outre l'encadrement habituel par la commission technique internationale, nous aurons le plaisir d'accueillir Maître Nguyen Van Canh qui viendra du Vietnam comme il y a 2 ans.

Cette année encore, un repas en commun sera proposée pour les volontaires : pour 8 € par jour (sauf samedi et dimanche , soit 5 jours par semaine) on pourra prendre un petit- déjeuner et un repas du midi, avec participation par roulement à la vaisselle et la cuisine communes, avec possibilité de régler les repas avec le séjour.(voir colonne des tarifs)

Chacun doit se munir de son matériel de camping : tente, réchaud, vaisselle personnelle, duvet, lampe, etc... et si possible une petite table de camping. Les frais de transport sont à la charge des stagiaires ; si vous arrivez par le train, prévenez de votre heure et date d'arrivée à la gare (un train passe à Souillac à 12 Km du terrain).

On peut pratiquer le vélo : piste cyclable de 17 Km jusqu'à Sarlat.

Entraînement : 2 fois par jour pour les élèves, les horaires seront fixés sur place en fonction de la chaleur. Les professeurs et aide- professeurs sont priés d'apporter leurs armes personnelles pour s'entraîner.

Informations : Saint- Julien de Lampon se trouve au bord de la Dordogne (plage de galets, baignades au bout du terrain, location de canoës à proximité), entre Périgord noir connu pour ses truffes et son foie gras, et Quercy ; de nombreux sites touristiques réputés sont proches : sites préhistoriques (Lascaux...), grottes ornées ou pas (gouffre de

Padirac), Rocamadour, châteaux... Pour y aller, prendre l'autoroute depuis la Suisse et Rhône- Alpes par Clermont – Ferrand en direction de Bordeaux jusqu'à Brive, ou depuis Paris l'autoroute vers Toulouse par Limoges. A Brive La Gaillarde on prend l'autoroute de Toulouse A 20 jusqu'à la sortie 55 direction Sarlat par la D 703.

Nous aurons une construction en dur ,pour les activités communes (éventuellement des activités pour jeunes enfants pendant les entraînements et une « vö- crèche »si des volontaires se manifestent pour l'organiser : à indiquer sur la feuille d'inscription), un terrain proche du camping mais un peu à part sous des arbres jusqu'à la plage, de vastes terrains d'entraînement (herbe), le camping comprend une aire de jeux pour enfants, un snack, une aire de pique-nique au bord de l'eau, barbecue , machine à laver , glace à rafraîchir.... Le village à 400m offre les commerces indispensables et un marché paysan le jeudi, un Leclerc se trouve à 12 Km à Souillac.

FICHE D'INSCRIPTION (une par personne)

CLUB **PAYS**
NOM **Prénom**
Date de naissance..... **Téléphone, mail**.....

ADRESSE.....

Pratiquant- non- pratiquant- moins de 16 ans- plus de 16 ans-(rayer les mentions inutiles)

Pour les pratiquants, n° de licence obligatoire :

(indispensable pour être assuré)

accompagné de :.....**(nom,âge et prénom des bébés et très jeunes enfants)**

(une licence peut-être prise sur place ; les familles des adhérents peuvent bénéficier au stage d'un entraînement d'initiation gratuit une fois /jour selon les possibilités)

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT	
Madame ou Monsieur.....
Adresse
Téléphone

Les enfants mineurs doivent être accompagnés par leurs parents ou une personne à qui les parents les ont confiés.

PERIODES	DATES
1 ^{ère} semaine	25 juillet- 31 juillet
2 ^{ème} semaine	1er août au 8 août
Autres à préciser	du.....au.....

Je verse à l'inscription la somme de

correspondant à stage avec repas sans repas pratiquant de vö- moins de 16 ans- non pratiquant (rayer les mentions inutiles)

Mode de paiement

Acompte.....

Règlement global avant le 15 juin

Règlement global après le 15 juin

Solde après acompte réglé le

Fiche à remettre avec votre règlement à l'ordre de la FIVV au trésorier de votre association ou fédération : pour la Suisse :

Pour la France :trésorière FIVV Sarah Barbey 5 rue de Normandie 28 260 Gilles.

Si vous réglez la totalité avant le 15 juin, vous pouvez déduire 10% de la somme.(hors repas)